

CSA du 7 janvier 2014

L'expérience des assises de l'éducation prioritaire et le refus de consulter l'ensemble de la profession sur la question de nos statuts et de nos missions ont été très mal vécus. La section académique du SNES-FSU a alors décidé de transformer la CA académique en CSA afin d'inviter l'ensemble des S1 à débattre des propositions ministérielles concernant les différents chantiers - missions et statuts, éducation prioritaire, réforme des programmes - et des modifications introduites par la loi de rénovation, particulièrement au collège.

Nos échanges ont montré que les propositions ministérielles vont dans la mauvaise direction. Les questions essentielles ne sont pas abordées : l'abaissement du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail, la question de la précarité et la revalorisation des salaires.

La volonté d'afficher un changement, alors que les missions listées apparaissent comme la compilation des différents textes existant, n'est pas convaincante. Au contraire, elles peuvent laisser présager une nouvelle détérioration de nos métiers avec un renvoi au local sur des points importants, le remplacement de décharges horaires par de l'indemnitaire, la disparition de la notion de maxima de services et la banalisation des compléments de service.

Ces craintes ne peuvent qu'être renforcées à l'écoute des vœux présidentiels qui affichent clairement le cap. Le « nouveau pacte de responsabilité » est précis : il s'agit une nouvelle fois de condamner un « coût du travail » trop élevé et de diminuer encore les dépenses publiques.

Cette politique d'austérité hypothèque gravement la possibilité d'une politique ambitieuse pour l'école, dans le contexte d'une crise aiguë du recrutement.

Pour y mettre fin, c'est ensemble que nous devons nous mobiliser au moment où se prépare une nouvelle rentrée sans amélioration sensible du nombre d'enseignants et CPE dans notre académie.

Pour le CSA du SNES académique de Grenoble, il ne peut pas y avoir de réécriture satisfaisante des décrets de 1950 comportant des renvois au local pour une part de nos missions. La définition de nos missions ne peut pas faire l'impasse sur l'évolution de nos métiers et des pans entiers nouveaux qui sont apparus (informatique...). De plus, cette réécriture ne peut pas être déconnectée d'une réflexion plus large portant sur les effectifs, les grilles horaires, les programmes, l'éducation prioritaire... Ces différents chantiers ne peuvent être conçus qu'en cohérence pour une réelle démocratisation de l'école.

Le fait de lister les missions ne signifie pas leur reconnaissance. La redéfinition de nos statuts et de nos missions passe inévitablement par l'abaissement de notre temps de travail, l'amélioration des conditions de travail de tous et par la revalorisation conséquente des salaires. Le recrutement désormais au niveau du Master doit avoir pour conséquence l'arrêt du recrutement des certifiés. Tous les nouveaux recrutés doivent l'être dans le corps des agrégés et sur une échelle indiciaire revalorisée. Les voies d'accès internes au corps des agrégés doivent être élargies.

Le CSA du SNES-FSU appelle les collègues à s'emparer des chantiers en cours en multipliant les heures d'information syndicale, en informant les parents et les partenaires de l'école sur les conditions de rentrée à venir. Il appelle les collègues à participer massivement à la semaine d'action à l'appel du SNES-FSU durant la dernière semaine de janvier en développant toutes les actions locales possibles, notamment avec les personnels des collectivités territoriales soumis à la même politique, et en participant notamment au stage académique du 30 janvier.

Sur tous ces chantiers, il demande à la CA nationale de proposer un temps fort d'action avant les vacances d'hiver et se prononce pour un appel à la grève durant cette période.

Votes :

Pour : 56Contre : 2.....Abst. : 5.....R.V. : 0

Les trois dernières phrases de l'antépénultième paragraphe ont fait l'objet d'un vote dissocié à la demande du courant Ecole Emancipée :

Pour ; 50 Contre : 2 Abst : 11 refus de vote : 0